

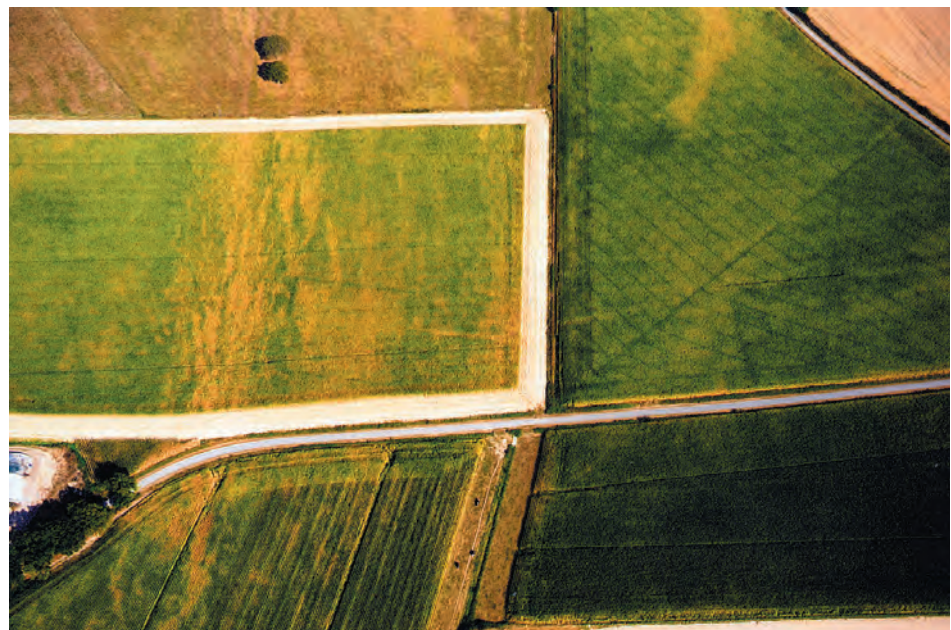
Ille-et-Vilaine, Bain-de-Bretagne, Le Rheu

Diagnostic archéologique

sous la direction de

Gilles Leroux

Inrap Grand Ouest
mai 2021





Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Rapport d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
35012

Arrêté de prescription
2020-070 modifié 2020-192

Système d'information
—

Code Inrap
DI33426

Ille-et-Vilaine, Bain-de-Bretagne, Le Rheu

Diagnostic archéologique

sous la direction de

Gilles Leroux

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

mai 2021

Illustration de couverture Vue aérienne de la découverte de l'enclos quadrangulaire du Rheu sur une culture de maïs en 2009.

© Gilles Leroux, Inrap

« Le Rapport d'Opération (RO) constitue un document administratif communicable au public dès sa remise au service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée, relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, il pourra être consulté ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de la propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à de fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10). Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal. »

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
13	Arrêté de prescription
19	Arrêté de prescription modificatif
21	Projet scientifique d'intervention
23	Arrêté de désignation

Résultats

27	1. Introduction
27	1.1 Le contexte géographique de l'opération
29	1.2 Le contexte archéologique
29	1.3 Les modes de l'intervention archéologique
31	2. Présentation des découvertes archéologiques
31	2.1 Le fossé d'enclos
36	2.2 L'environnement de l'enclos
37	2.3 Le mobilier archéologique
37	3. Conclusion
38	4. Bibliographie

Inventaires techniques

41 **1. Inventaire des tranchées**

41 **2. Inventaire du mobilier archéologique**



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Bain-de-Bretagne

Adresse ou lieu-dit
Le Rheu

Codes

code INSEE
35012

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93

x : 353400
y : 6755450
z : 80 m NGF

Références cadastrales

Commune
Bain-de-Bretagnz

Année
2021

section(s)
ZR

parcelle(s)
185, 189, 193

Propriétaire du terrain

M. et Mme LEDUC
Le Rheu
35470 Bain-de-Bretagne

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

SARL C2PN ERGIE
Le Rheu
35470 Bain-de-Bretagne

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2020-070

Numéro de l'arrêté de prescription modificatif
2020-192

Numéro de l'opération
D133426

Numéro de l'arrêté de désignation
2020-228

Nature de l'aménagement

Construction d'un complexe de méthanisation

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Gilles Leroux, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

septembre 2020

Surface diagnostiquée

Surface de l'emprise maximale prescrite
12 179 m²

Surface de l'emprise diagnostiquée
1530 m², soit 12,5 % de la surface prescrite

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fossé
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Trou de poteau

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Macro-restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Macro-outillage

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Carpologie
- Anthracologie
- Pétrographie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Conservateur du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Gilles Leroux, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Conservateur du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Élodie Craspay, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Emeline Le Goff, Inrap	Topographe	Préparation des DICT
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Suivi de l'opération
Laurent Aubry, Inrap	Assistant DDAST	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Mise en place et suivi de l'opération

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Charier	Entreprise de terrassement	Ouverture et rebouchage des tranchées de sondages

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Gilles Leroux, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Levés topographiques
Phillip Miller, Inrap	Technicien de fouille	Fouille, relevés et enregistrement

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Gilles Leroux, Inrap, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Rédaction du rapport
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Réalisation du plan topographique
Stéphane Jean, Inrap	Dessinateur-infographe	DAO, PAO
Françoise Labaune-Jean, Inrap	Céramologue	Expertise du mobilier archéologique

Notice scientifique

Le projet d'aménagement d'un site de méthanisation agricole au lieu-dit Le Rheu, sur la commune de Bain-de-Bretagne, est à l'origine d'un diagnostic archéologique qui avait pour but d'investiguer sur un petit enclos quadrangulaire précédemment découvert par prospection aérienne. L'ouverture des tranchées parallèles, couvrant la totalité de la superficie de l'enclos, a permis de confirmer la présence d'une structure carrée de 52,50 m de côté mais aussi de constater une absence d'aménagement interne. Toutefois, plusieurs points de découvertes de mobilier céramique antique daté des deux premiers siècles de notre ère, piégé dans le comblement du fossé d'enceinte, empêchent de rejeter totalement l'hypothèse d'une installation domestique.

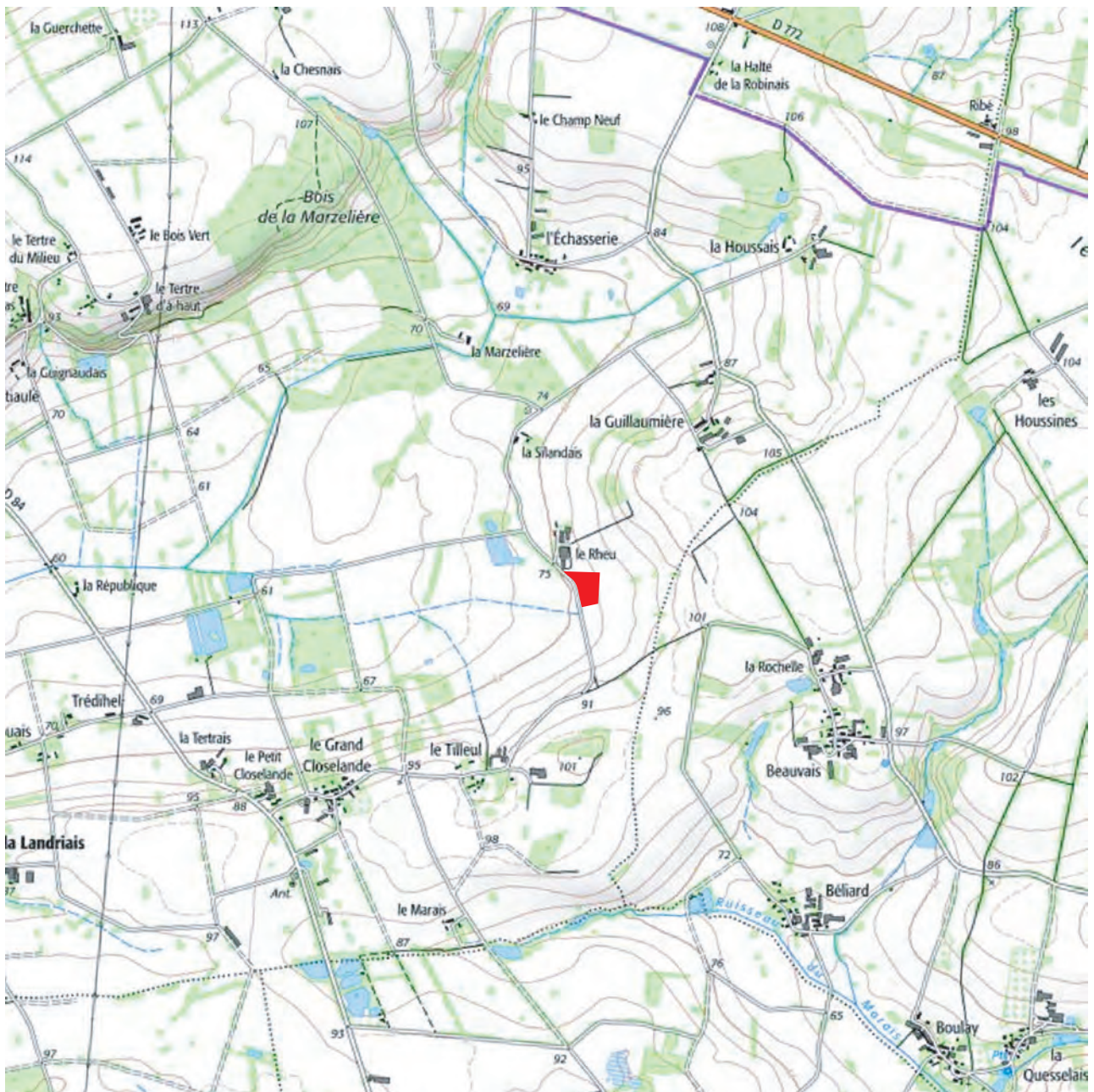
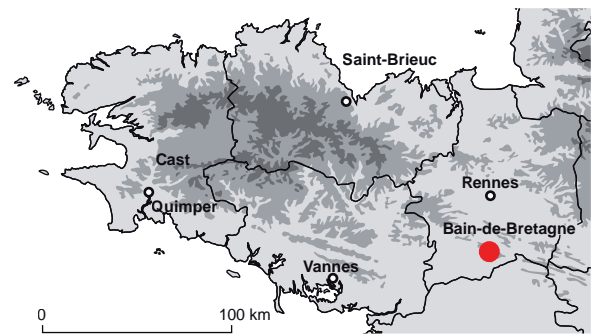
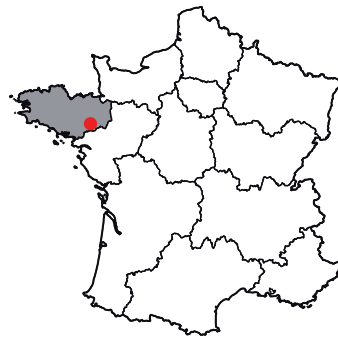
État du site

Conformément à la convention établie entre l'Inrap et l'aménageur, toutes les tranchées ouvertes au cours du diagnostic archéologique ont été rebouchées à l'issue de l'opération.

Localisation de l'opération

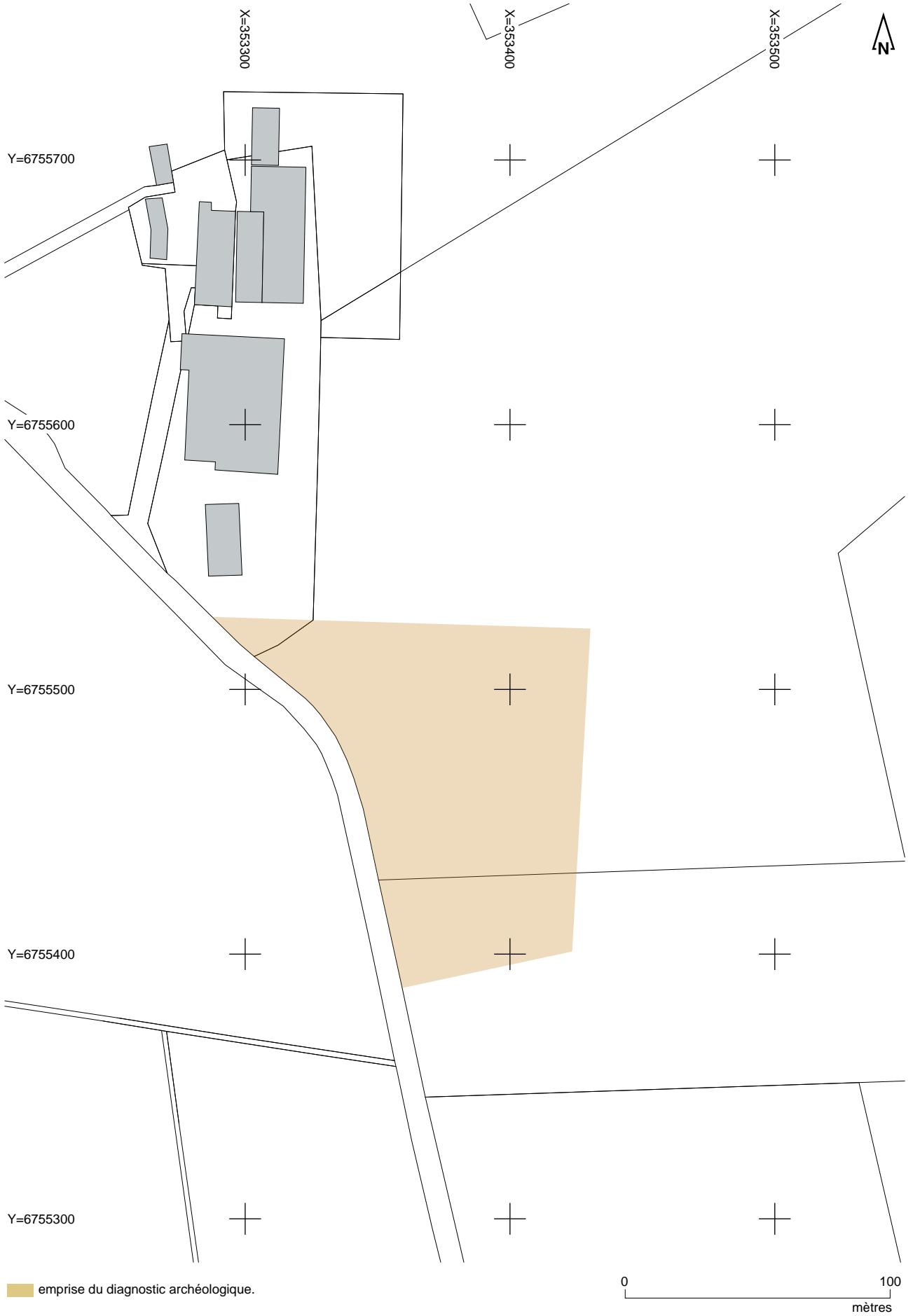
Bretagne,
Ille-et-Vilaine,
Bain-de-Bretagne,
Le Rheu

x : 353400
y : 6755450
(Lambert 93)
z : 80 m NGF



 localisation du diagnostic archéologique.

0 1 km



emprise du diagnostic archéologique.

0 100
mètres

Arrêté de prescription



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE

11. 1473
INRAP GO

D133426

Direction régionale
des affaires culturelles
de BretagneService régional
de l'archéologieAffaire suivie par
Elena PAILLET
Poste : 02 99 84.59.00
elena.paillet@culture.gouv.fr
Réf. : 2020/EP/VC/88

Rennes, le 4 mars 2020

Le Conservateur régional de l'archéologie
àMonsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Réf : BAIN-DE-BRETAGNE (35)
Le Rheu

PJ : arrêté n° 2020-070

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrage de l'opération sont :

SARL C2PN ERGIE
LE RHEU
35470 BAIN-DE-BRETAGNE

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis et versé en ligne dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable.

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

D13346



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-070 du 4 mars 2020

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2020-070 portant prescription de diagnostic archéologique

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 13 janvier 2020 portant délégation de signature à Mme Véronique CHARLOT, Directrice régionale adjointe des affaires culturelles de Bretagne, chargée de l'intérim des fonctions de Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 13 janvier 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° PC 035012 20 W 0005 déposé par la SARL C2PN ERGIE, représentée par M. Philippe LEDUC, Le Rheu, 35470 Bain-de-Bretagne, relatif au projet de création d'un complexe de méthanisation sur un terrain situé à Bain-de-Bretagne, Le Rheu, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 10 février 2020 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, ils sont situés dans une zone sur laquelle plusieurs éléments du patrimoine archéologique ont été repérés (enclos rectangulaire et urnes à incinérations) ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : BAIN-DE-BRETAGNE

Lieu-dit : Le Rheu

Cadastre : section : ZR parcelles : 62, 180

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 119 033 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SARL C2PN ERGIE, et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 4 mars 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
SARL C2PN ERGIE
INRAP

Copie :
Commune de Bain-de-Bretagne



**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2020-070
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

Région :	Bretagne	
Département :	Ille-et-Vilaine	
Commune :	BAIN-DE-BRETAGNE	
Lieu-dit :	Le Rheu	
Cadastré :	section : ZR	parcelles : 62, 180
pétitionnaire:	SARL C2PN Ergie	

Emprise du diagnostic archéologique : 119 033 m²

Objectifs :

Le diagnostic doit permettre de détecter et caractériser les vestiges en documentant notamment leur emprise, leur nature, leur état de conservation, leur profondeur d'enfouissement, leur attribution chronologique et leur contexte environnemental. Ceci doit être précisé pour chaque phase d'occupation repérée.

En raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ils sont situés dans un secteur qui a démontré, au cours d'opérations de prospections aériennes (Leroux, 2009), la présence de vestiges archéologiques, en l'occurrence un vaste enclos quadrangulaire. De plus, dans les années 1970 deux urnes à incinérations ont été découvertes sur ces mêmes parcelles à l'occasion de travaux sur le terrain. Ces deux éléments conduisent à envisager l'existence d'une petite nécropole, peut-être associée à un habitat ou une exploitation des périodes protohistorique (âge du Fer – Antiquité ?).

Principes méthodologiques :

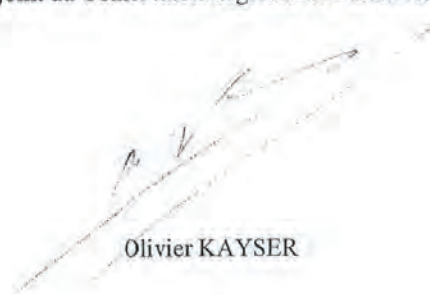
La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées organisées de façon pertinente à la pelle mécanique munie d'un godet lisse. Les tranchées seront réalisées par passes successives y compris dans les recouvrements quaternaires. Des sondages ponctuels profonds seront réalisés afin de déterminer le niveau d'apparition du substrat antérieur au pléistocène. Ces ouvertures devront avoir une taille suffisante pour permettre une vision représentative de la stratification archéologique sous-jacente, y compris dans les niveaux profonds susceptibles de contenir des occupations préhistoriques, en conformité avec les normes de sécurité et le type d'aménagement envisagé. Ces sondages profonds devront par ailleurs permettre de documenter et compléter la géomorphologie locale. La présence régulière d'un géomorphologue sera impérative afin de relever les observations géomorphologiques des sondages profonds.

Si des vestiges organisés sont détectés durant cette phase, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures et ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués en fonction des besoins afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné et discuté avec le service régional de l'archéologie. Les strates et structures mises au jour devront être relevées et localisées sur plan.

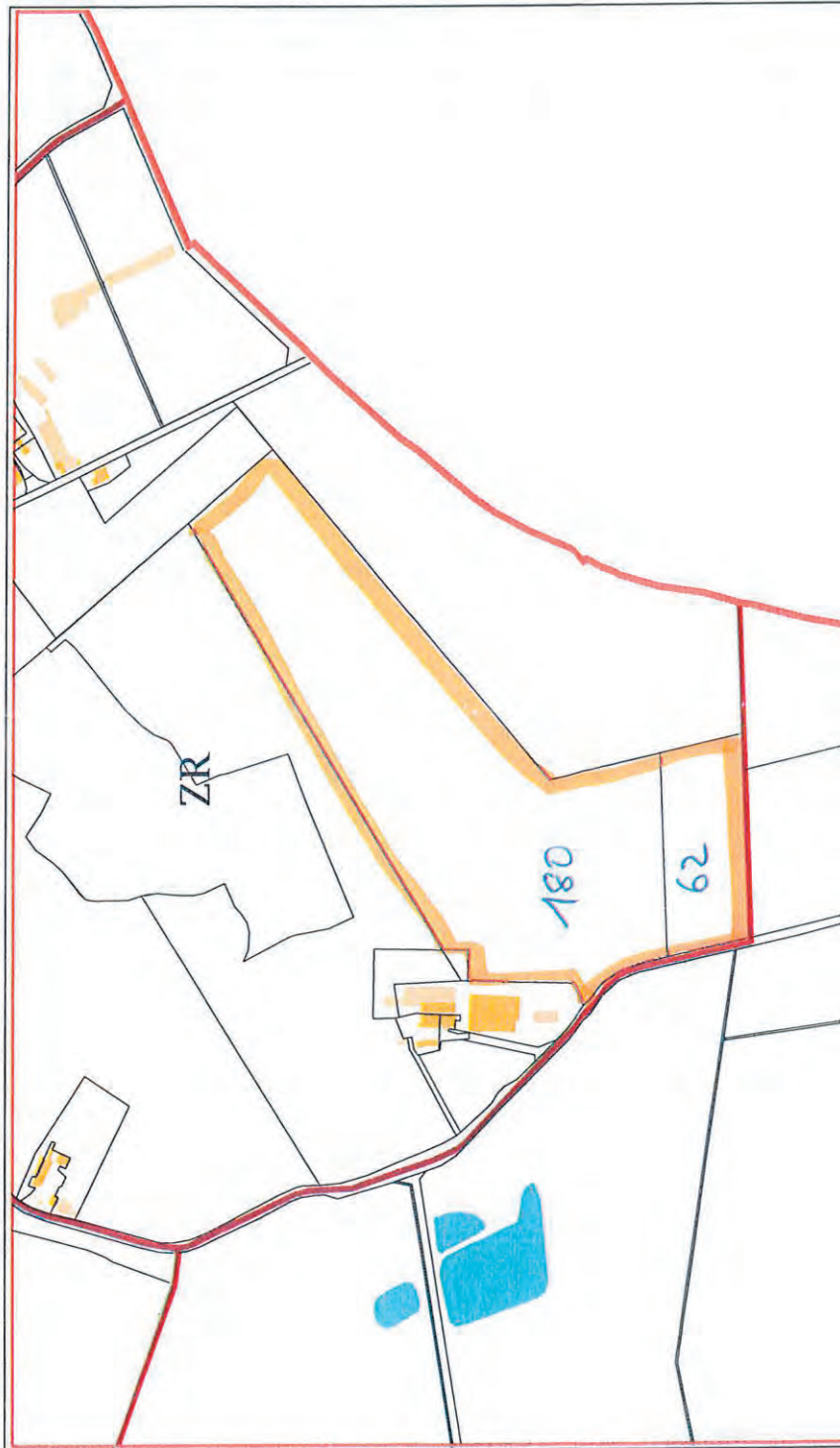
Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic, sur fond de courbes de niveau, figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées), les localisations des stratigraphies observées et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 4 mars 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Marechal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

© 2013 Ministère de l'Équipement, des Transports et des Infrastructures

Impression non normalisée du plan cadastral

Arrêté de prescription modificatif



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2020-192 du 26 juin 2020

ARRÊTÉ n° 2020-192 modifiant l'arrêté n° 2020-070 du 4 mars 2020 portant prescription de diagnostic archéologique

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 21 février 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 9 mars 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° PC 035012 20 W 0005 déposé par la SARL C2PN ERGIE, représentée par M. Philippe LEDUC, Le Rheu, 35470 Bain-de-Bretagne, relatif au projet de création d'un complexe de méthanisation sur un terrain situé à Bain-de-Bretagne, Le Rheu, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 10 février 2020 ;

VU l'arrêté n°2020-070 du 4 mars 2020 portant prescription de diagnostic archéologique ;

VU la demande de la SARL C2PN ERGIE de modification de l'emprise en date du 12 mai 2020, complétée le 24 juin 2020 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier l'emprise de l'arrêté n° 2020-070 en date du 4 mars 2020 ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'article 1 de arrêté de diagnostic archéologique n° 2020-070 du 4 mars 2020 est modifié comme suit :

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

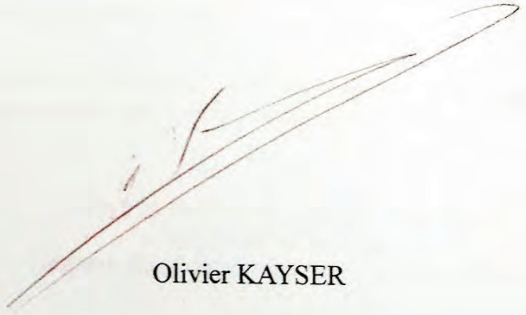
Région : Bretagne
Département : Ille-et-Vilaine
Commune : BAIN-DE-BRETAGNE
Lieu-dit : Le Rheu
Cadastre : section : ZR parcelles : 185, 189 et 193.
Emprise : 12 179 m²

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n° 2020-070 du 4 mars 2020 demeurent inchangées.

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SARL C2PN ERGIE et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 26 juin 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
SARL C2PN ERGIE
INRAP

Copie :
Commune de Bain-de-Bretagne

Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D133426
BAIN-DE-BRETAGNE (35), LE RHEU

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Ille-et-Vilaine		
Commune	Bain-de-Bretagne				
Lieu-dit	Le RHEU				
Cadastre	Bain-de-Bretagne : ZR 185, 189, 193				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2020-070	11-03-2020	119033 m ²	-	
Modification	2020-192	10/07/2020	12179 m ²	-	10/07/20

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2020-192, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	3 jours	1 jour
Technicien	2 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour
Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramique)		4 jours
Topographe	1 jour	1 jour

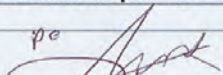
Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel


Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	5 jours	Août 2020

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 

Arrêté de désignation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE
3345
- 7 AOUT 2020
INRAP 66

Arrêté n° 2020-228 du 31 juillet 2020

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2020-228 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2020-192**

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 21 février 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 9 mars 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2020-070 du 4 mars 2020 portant prescription de diagnostic archéologique à réaliser à BAIN-DE-BRETAGNE, Le Rheu (35) ;

VU l'arrêté n° 2020-192 du 26 juin 2020 modifiant l'arrêté n° 2020-070 du 4 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Gilles LEROUX (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2020-192, n° opération : 5849.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Gilles LEROUX.

Fait à Rennes, le 31 juillet 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Gilles LEROUX

Copie :
Inrap
Ville de Bain-de-Bretagne

II. Résultats

1. Introduction

Le projet d'aménagement d'un site de méthanisation agricole est à l'origine de ce diagnostic archéologique. Celui-ci devait recouvrir complètement un petit enclos quadrangulaire de plan très régulier, découvert en prospection aérienne en 2009 (fig. 1). Comme la connaissance archéologique de ce secteur géographique méridional de la commune de Bain-de-Bretagne, relativement pauvre d'un point de vue agronomique, restait relativement déficitaire, cette opération a trouvé tout son intérêt dans la perspective de combler ce déficit.



Fig. 1 Vue aérienne de la découverte de l'enclos quadrangulaire du Rheu sur une culture de maïs en 2009.

© Gilles Leroux, Inrap

1.1 Le contexte géographique de l'opération

Le lieu de notre intervention se tient sur la frange méridionale de la commune de Bain-de-Bretagne, dans une zone de contact entre une excroissance du bassin de Messac, marquée par un sous-sol schisteux et des hauteurs constituées de bancs de grès armoricains.

Plus précisément, l'emprise de ce diagnostic occupe la partie basse d'un versant exposé face à l'ouest. À l'échelle du site archéologique lui-même, sans doute par un effet de colmatage et d'accumulation de sédiments au bas de cette pente, l'implantation de l'enclos semble profiter d'un petit ressaut, entre 75 et 80 m NGF d'altitude, avant d'atteindre la dépression hydromorphe (fig. 2, 3, 4).

La terre végétale, de nature limono-sableuse, possède une épaisseur moyenne de 0,40 m et repose sur un substrat schisteux altéré.

À quelques mètres près, l'enclos se situe au point de départ d'une des sources participant à la naissance du ruisseau de La Marzelière puis de Pomméniac. Celui-ci draine une large dépression correspondant à l'excroissance la plus occidentale de l'entité morphologique du bassin de Messac.

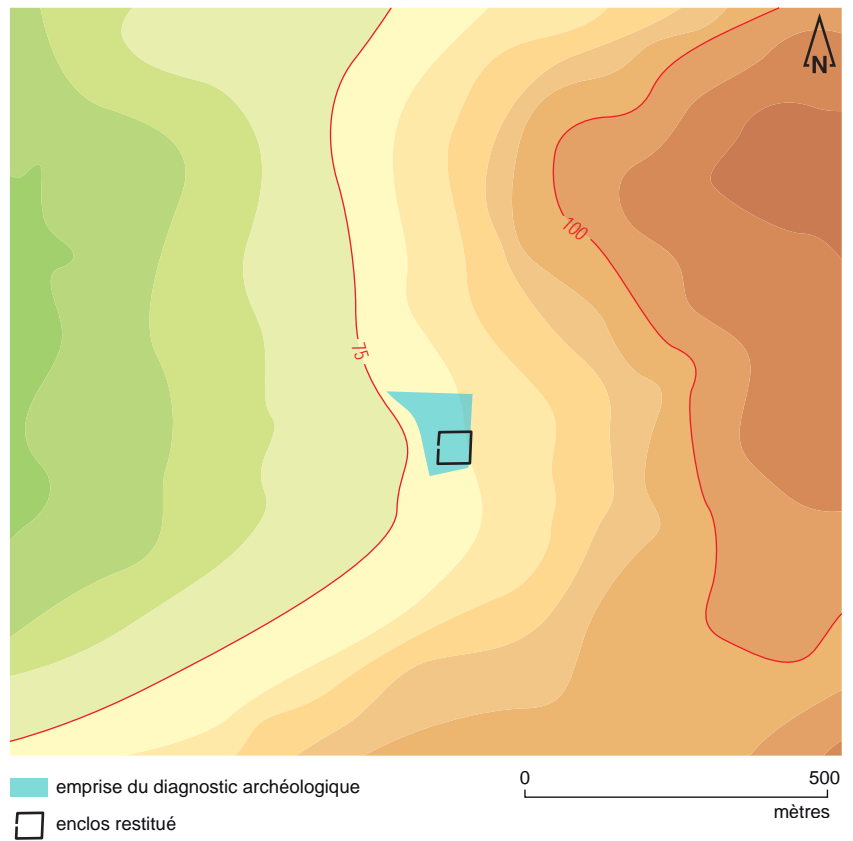


Fig. 2 Le site du Rheu dans son environnement géographique, sur fond de carte IGN.
© Stéphane Jean, Inrap



Fig. 3 Vue plongeante du versant sur lequel est implanté l'enclos, au premier plan et la dépression du ruisseau de La Marzelière, au second plan, depuis l'est.
© Gilles Leroux, Inrap



Fig. 4 L'enclos du Rheu est implanté au bas d'une pente affectée à l'ouest, depuis le sud.
© Gilles Leroux, Inrap

1.2 Le contexte archéologique

Le recherche archéologique, ancienne ou récente, a livré peu de vestiges pour la partie méridionale de la commune de Bain-de-Bretagne. Les éléments les plus nombreux correspondent à des ferriers, ou amas de scories de fer, liés à l'exploitation moderne des ressources minéralogiques du secteur. La révélation aérienne de l'enclos antique de la Silandais, distant de 500 m vers le nord de celui du Rheu, vient compléter notre connaissance des occupations anciennes du secteur.

À cela, il faut ajouter la découverte fortuite, en 1976, de plusieurs « vases remplis de cendres » intervenue lors de travaux connexes au creusement d'un plan d'eau à l'ouest de la ferme du Rheu. Ceux-ci, bien que fortement altérés par une présence prolongée en un lieu humide, correspondent à des formes hautes, à pâte grise, appartenant vraisemblablement à la période antique (fig. 5). Leur relatif regroupement spatial et la présence importante de cendres font assurément penser à une nécropole. Leur éventuelle relation avec l'enclos du Rheu n'est cependant pas établie mais cette « nécropole » indique de toute façon l'existence d'habitats sans doute proches, auxquels l'enclos que nous traitons ici, peut appartenir.

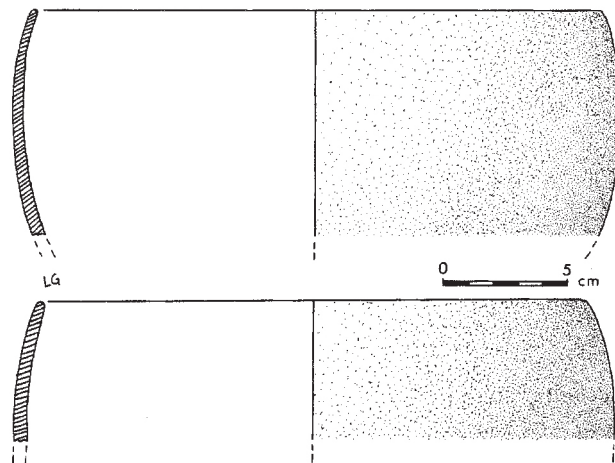


Fig. 5 Profils des fragments de vases retrouvés en 1976, lors des travaux de drainage réalisés autour du plan d'eau du Rheu

© Gilles Leroux, Inrap

1.3 Les modes de l'intervention archéologique

Dans la mesure où l'enclos se situait au centre de l'emprise foncière du diagnostic, nous avons opté pour la réalisation de 6 longues tranchées parallèles (1 à 6) et de deux vignettes de décapage (tranchées 7 et 8) permettant à la fois l'examen de la surface de l'enclos et de sa périphérie (fig. 6).

Les premières sont orientées selon un axe nord-ouest/sud-est ; quant aux secondes elles répondent à des questionnements particuliers.

De cette manière, nous avons été en mesure de reconnaître l'intégralité de l'espace de l'enclos et ses quatre angles ont été dégagés mécaniquement (fig. 7a à g). Afin d'étudier les profils et les modes de comblement du fossé d'enceinte, nous avons engagé une série de sondages régulièrement répartis à son aplomb (sondages 1 à 10). De plus, six d'entre eux ont permis la collecte de mobilier céramique et l'approche chronologique du site.



Fig. 6 Vue d'ensemble du site après l'ouverture des tranchées de diagnostic.

© Gilles Leroux, Inrap

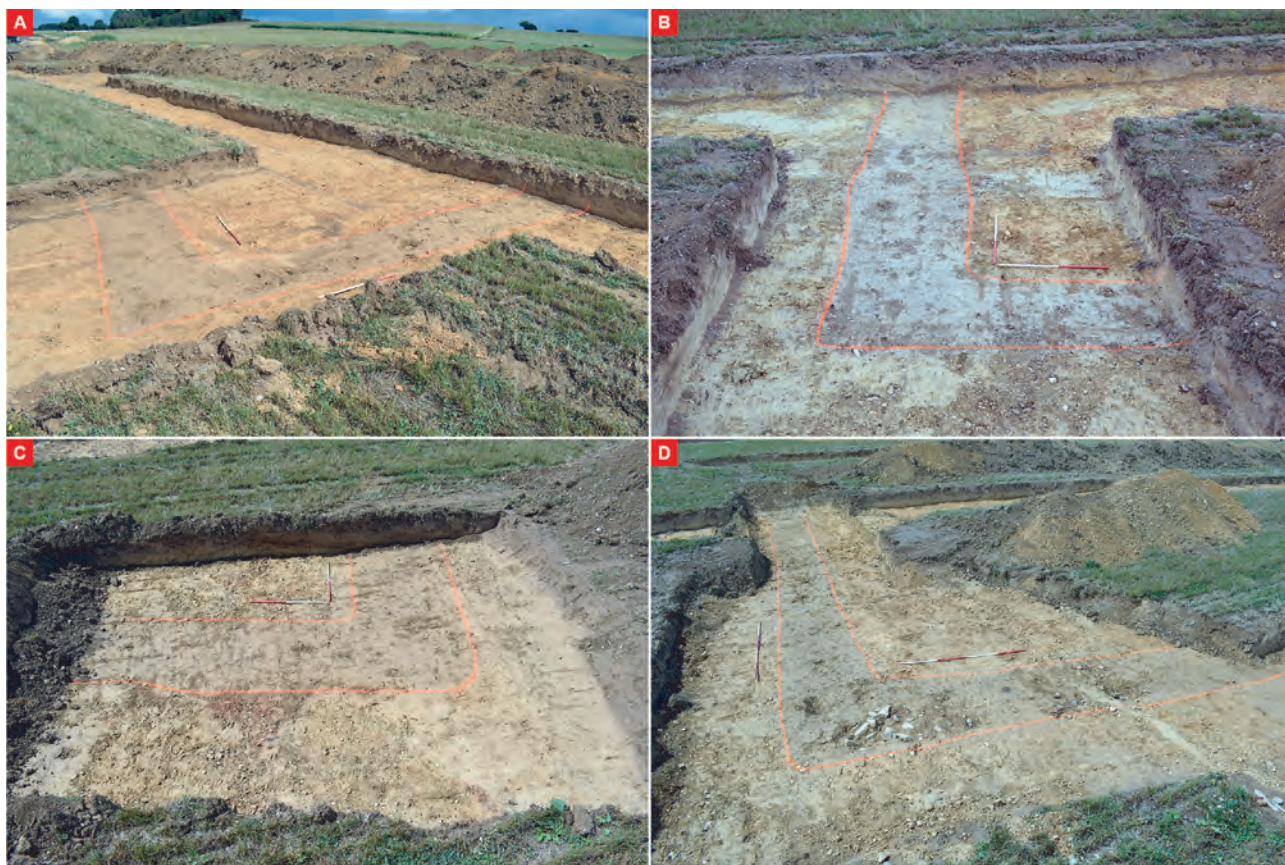


Fig. 7 Les décapages mécaniques des quatre angles de l'enclos.

A : angle sud-ouest ; **B** : angle nord-ouest ; **C** : angle nord-est ; **D** : angle sud-est

© Gilles Leroux, Inrap

2. Présentation des découvertes archéologiques

2.1 Le fossé d'enclos

Les investigations de terrain sont venues confirmer les observations aériennes. La morphologie de l'enclos correspond à un plan carré de 52,50m de côté (fig. 8). Seule sa façade occidentale possède une interruption centrale de 4,50m de large et il s'agit vraisemblablement d'une entrée (fig. 9). Eu égard à la largeur du fossé, cette largeur s'avère relativement conséquente.

Fig. 8 Plan d'ensemble du diagnostic.
© Frédéric Boumier, Stéphane Jean, Inrap



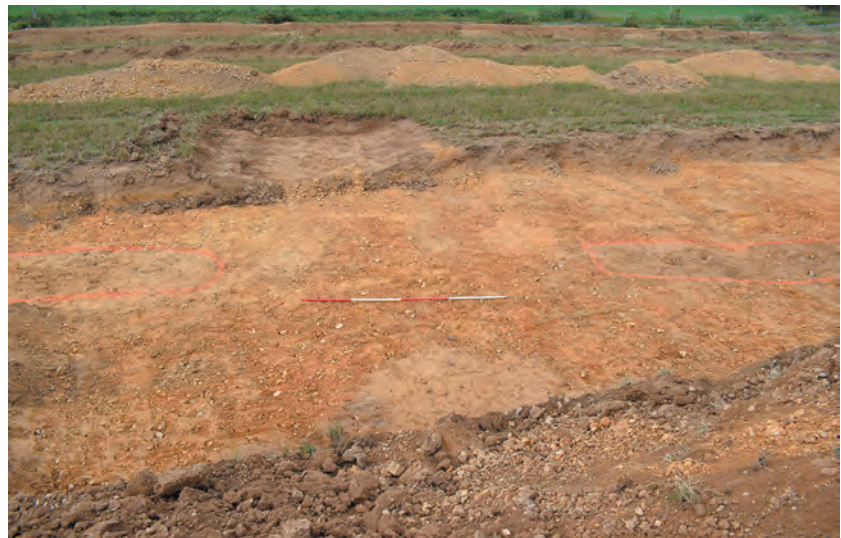


Fig. 9 Probable entrée de l'enclos ménagée par l'interruption de son fossé sur le côté occidental.

© Gilles Leroux, Inrap

À quelques degrés près, son orientation est calée sur les quatre points cardinaux.

La totalité des dix sondages qui ont occasionné des relevés de coupe sur le fossé d'enclos proposent une similitude des profils et des profondeurs de creusement dans le substrat schisteux (fig. 10, fig. 11 a, b, c, d, e, f, g).

Celui-ci montre en effet un profil général en V avec une tendance à l'évasement, en fonction probablement des conditions géo-pédologiques particulières. Les sondages 4, 5, 6 et 9 livrent des profils nettement en V, tandis que les profils obtenus dans les sondages 1, 3 ou 8 apparaissent plus évasés.

La largeur du fossé reste constante avec une moyenne de 1,20 m à l'ouverture, sur le niveau d'apparition du sous-sol. En tenant compte du pendage de ses parois, on peut lui restituer une largeur originelle de 2 m. Les profondeurs des différentes sections du fossé, creusées dans le substrat, sont comprises entre 0,40 m (sondages 3 et 5) et 0,60 m (sondages 2 et 6), la moyenne se situant à 0,50 m. De manière générale, le comblement du fossé est recouvert par une épaisseur constante de terre végétale, soit 0,40 m. Cela signifie, en supposant une érosion relativement faible, en ce bas de pente, que le fossé n'a guère excédé, à l'origine, 1 m de profondeur. La nature du comblement du fossé d'enclos est tout aussi constante. Celui-ci se caractérise par une charge limoneuse majoritaire de couleur brun-gris. Les seules variations qui interviennent correspondent à une charge caillouteuse plus ou moins forte et plus ou moins stratifiée. Les sondages 8 et 10 comportent chacun une importante couche de petits blocs de grès dont l'origine est impossible à déterminer.

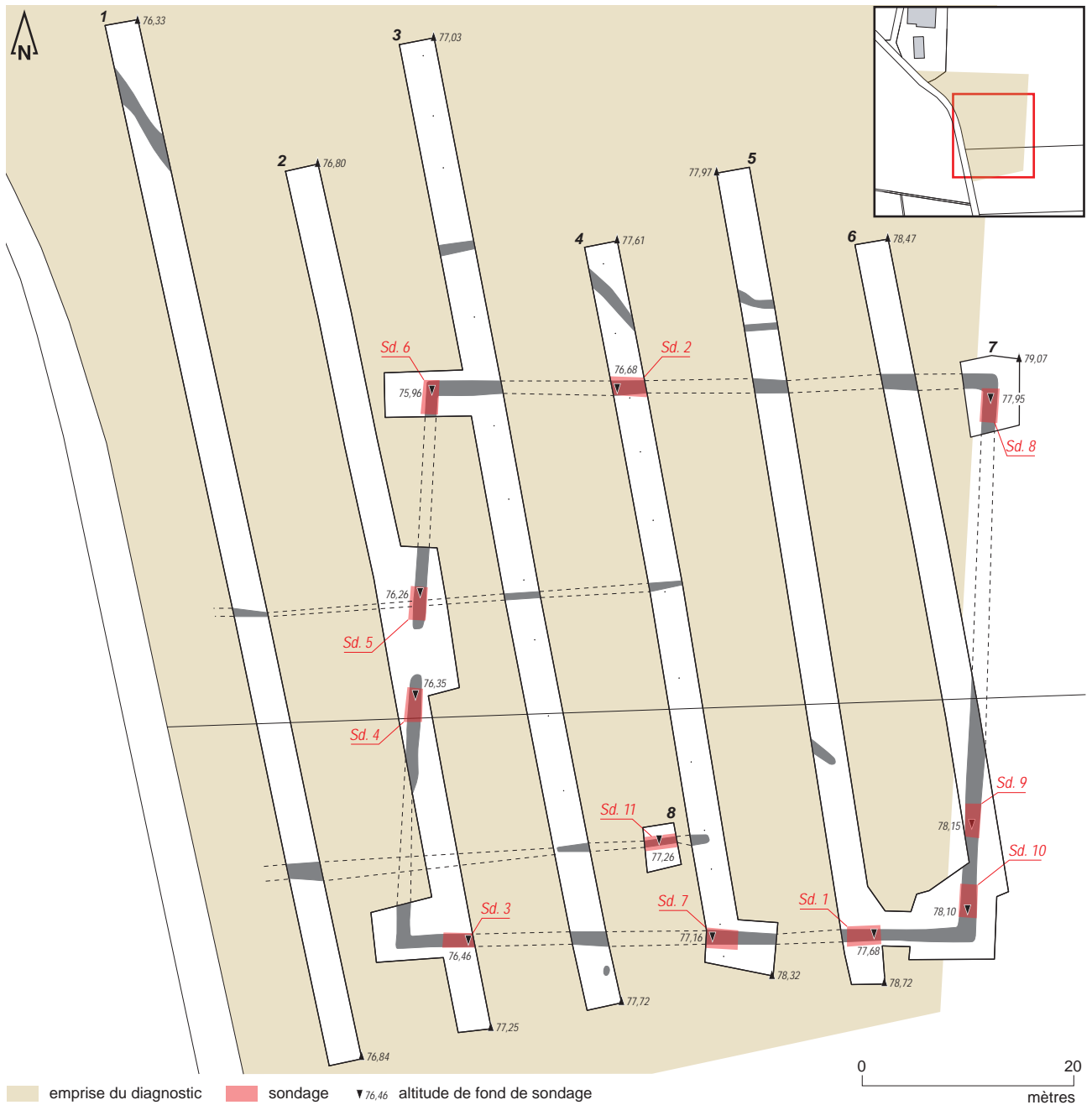


Fig. 10 Localisation et présentation des coupes de sondages réalisées à l'aplomb du fossé d'enceinte.

© Frédéric Boumier, Stéphane Jean, Inrap

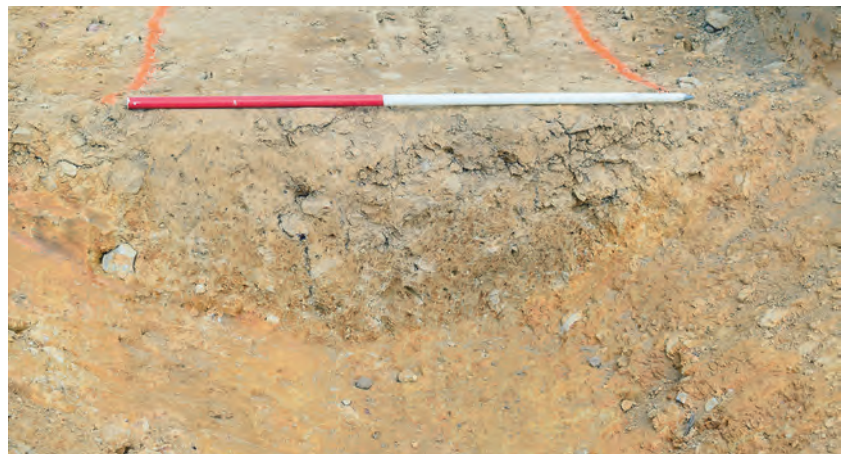
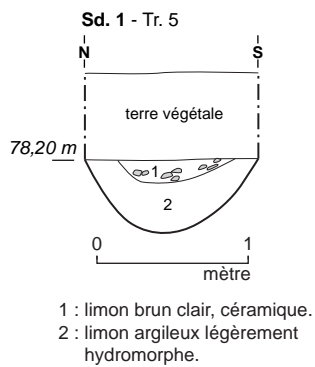


Fig. 11a Photographie et coupe dans le comblement du fossé d'enceinte, sondage 1, tranchée 5.

© GillesLeroux, Phillip Miller, Stéphane Jean, Inrap

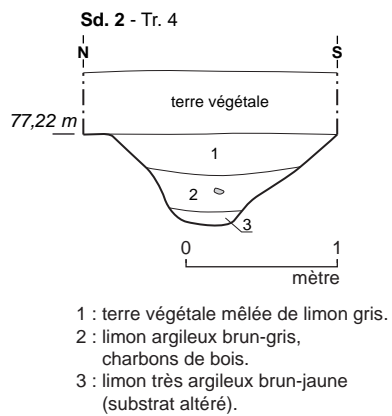


Fig. 11b Photographie et coupe dans le comblement du fossé d'enceinte, sondage 2, tranchée 4.

© GillesLeroux, Phillip Miller, Stéphane Jean, Inrap

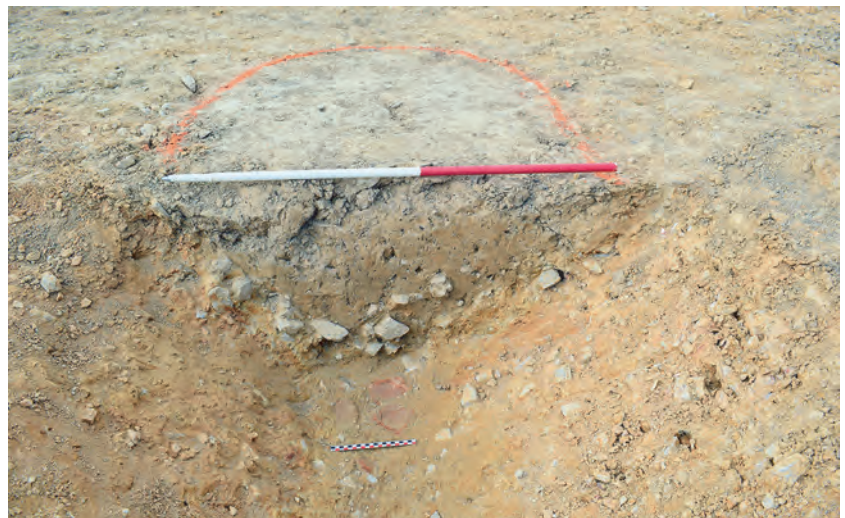
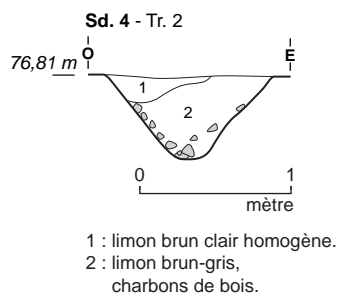


Fig. 11c Photographie et coupe dans le comblement du fossé d'enceinte, sondage 4, tranchée 2.

© GillesLeroux, Phillip Miller, Stéphane Jean, Inrap

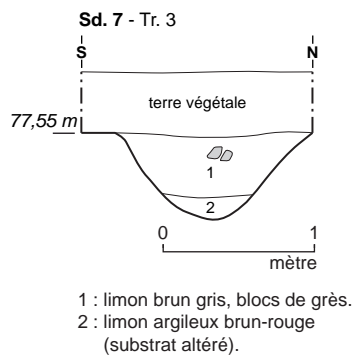


Fig. 11d Photographie et coupe dans le comblement du fossé d'enceinte, sondage 7, tranchée 3.

© GillesLeroux, Phillip Miller, Stéphane Jean, Inrap

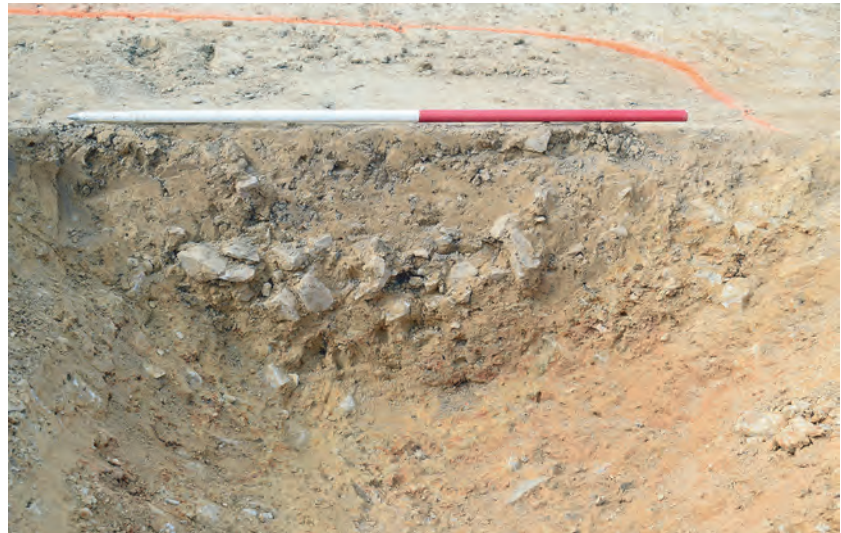
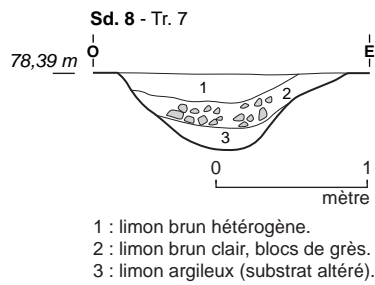


Fig. 11e Photographie et coupe dans le comblement du fossé d'enceinte, sondage 8, tranchée 7.

© GillesLeroux, Phillip Miller, Stéphane Jean, Inrap

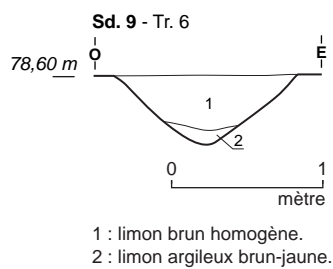


Fig. 11f Photographie et coupe dans le comblement du fossé d'enceinte, sondage 9, tranchée 6.

© GillesLeroux, Phillip Miller, Stéphane Jean, Inrap

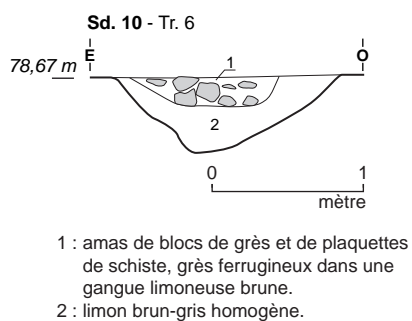


Fig. 11g Photographie et coupe dans le comblement du fossé d'enceinte, sondage 10, tranchée 6.

© GillesLeroux, Phillip Miller, Stéphane Jean, Inrap

2.2 L'environnement de l'enclos

La relative faiblesse spatiale du diagnostic nous a empêché d'envisager l'environnement proche de l'enclos. Au stade actuel de la recherche, il semble qu'aucun autre fossé ne vienne se raccorder sur ses angles ou sur ses côtés. Cela ne signifie pas cependant que l'enclos lui-même ne s'intègre pas à une organisation paysagère particulière dépassant le cadre spatial restreint de l'emprise du diagnostic. À ce propos, les recherches aériennes sont restées muettes jusqu'à présent.

La découverte archéologique la plus proche de l'enclos est constituée par la trouvaille fortuite en 1976, à l'occasion de travaux de drainage entrepris lors du creusement d'un étang, lui-même situé à 200m de la ferme actuelle du Rheu, de quatre vases globulaires à pâte grise, dont un complet (Leroux, 1986, p.66-67). Le fait qu'ils étaient remplis de cendres évoquent la présence d'une possible nécropole à incinération à cet endroit. Même si cette hypothèse demanderait bien sûr à être confirmée, d'autant que le vase complet a été égaré depuis la date de découverte, la relative proximité avec l'enclos du Rheu est intéressante.

À une échelle plus importante, on peut considérer la présence d'un nouvel enclos à simple fossé quadrangulaire près du lieu-dit la Silandais. Il est situé à 500 m au nord-ouest de l'enclos du Rheu et correspond une nouvelle fois à une enceinte de plan carré (fig.12). Ses implantations géographique, topographique ou altimétrique sont identiques en tous points à celle de notre enclos. Son orientation est également similaire. Enfin, son occupation au cours de l'Antiquité semble confirmée par la présence de mobilier de surface. Au stade actuel de la recherche, et bien que l'on puisse difficilement déterminer si ces deux sites ont vraiment été contemporains, on peut au moins penser qu'ils obéissent à un modèle identique d'implantation foncière et d'exploitation d'un terroir.



Fig. 12 Vue aérienne oblique de l'enclos quadrangulaire simple découvert à La Silandais, Bain-de-Bretagne.

2.3 Le mobilier archéologique

L'ouverture des tranchées n'a occasionné aucune découverte de mobilier à l'intérieur de l'enclos lui-même. En revanche, la réalisation mécanique de sondages à l'aplomb du fossé d'enceinte est à l'origine de plusieurs points de découverte de mobilier céramique. On les rencontre dans les sondages 1, 4, 5, 6, 8 et 9. Les ensembles les mieux fournis correspondent au côté sud de l'entrée de l'enclos (sondage 4) et au lot récolté dans le sondage 1, à proximité de l'angle sud-est. Ils correspondent à des tessons de poterie commune parmi lesquels dominent les pâtes oranges, souvent fines, et quelques éléments de *terra nigra*. Ces derniers permettent une certaine approche chronologique correspondant aux I^{er} et II^e s. de notre ère.

3. Conclusion

Trois enseignements peuvent être retenus de cette opération de diagnostic sur un petit enclos découvert au préalable par prospection aérienne. Le premier consiste en la confirmation de la présence d'un fossé d'enceinte quadrangulaire de 52,50 m de côté. Son plan strictement carré est dessiné par un fossé très régulier dont le gabarit conservé dans le substrat schisteux, répond à une largeur d'1,20 m et une profondeur de 0,60 m. La détermination d'une entrée aménagée face à l'ouest est la seule véritable nouveauté architecturale reconnue par rapport à la photographie aérienne. Le second correspond à la détermination chronologique de cet ensemble grâce à la découverte de petits ensembles de mobilier céramique dans le comblement du fossé. Après expertise, celui-ci, constitué de céramique à pâte rouge ou grise, appartient aux deux premiers siècles de notre ère. Enfin, le troisième enseignement se rapporte à l'absence probable de toute trace d'installation domestique au sein de l'enclos. Malgré l'exploration incomplète de cette zone, cette information s'appuie sur l'ouverture très serrée de tranchées continues. Cela ne doit pas cependant écarter définitivement l'hypothèse de la présence d'un habitat dont le mobilier céramique à caractère domestique, piégé dans le comblement du fossé, reste sans doute l'élément le plus tangible. Il est possible, en effet, que certaines constructions à caractère domestique, établies sur sablières basses notamment, n'aient laissé aucune trace après leur abandon. De toute façon, la question de la véritable nature de l'installation reste posée.

4. Bibliographie

Leroux, 1986

LEROUX (G.) — Contribution à l'étude du peuplement dans le sud de l'Ille-et-Vilaine, des origines au Moyen-âge. *Mémoire de maîtrise d'histoire*, Université de Haute-Bretagne, Rennes II, 1986, 123p.

Leroux, 2009

LEROUX (G.) — *Prospection-inventaire dans le bassin oriental de la Vilaine. Archéologie aérienne dans les départements d'Ille-et-Vilaine et Morbihan, campagne 2009*, Service régional de l'archéologie de Bretagne, Inrap Grand Ouest.

III. Inventaires techniques

1. Inventaire des tranchées

N° de tranchée	Secteur concerné de l'enclos	N° de sondage	Présence de mobilier	Autres faits concernés
1	néant			fossés modernes
2	entrée côté ouest et côté sud	3, 4, 5	poterie à pâte rouge (sd.4)	
3	angle nord-ouest et côté sud	6		fossés modernes
4	côtés nord et sud	2, 7		fossé moderne
5	côtés nord et sud	1	poterie à pâte grise (sd.1)	fossés modernes
6	côtés nord et est, angle sud-est	9, 10		
7	angle nord-est	8		
8	intérieur, fossé moderne	11		

2. Inventaire du mobilier archéologique

N° de Tranchée	N° de Sondage	Description	Chronologie
2	4	15 tessons d'un seul individu, pâte orange fine, à fond plat	
2	5	4 tessons à pâte grise et rose	
3	6	13 tessons à pâte orange et grise, dont une coupelle en <i>terra nigra</i>	2 ^e moitié du 1 ^{er} siècle
5	1	5 tessons à pâte orange dont 1 fond	Fin 1 ^{er} -début II ^e siècle
6	9	4 tessons à âme rouge et couverte grise, dont 1 fond de bol en <i>terra nigra</i>	1 ^{er} siècle
7	8	1 tesson à pâte rose, 1 fragment de terre cuite (<i>tegula</i> ?)	

3. Liste des figures

Fig. 1 Vue aérienne de la découverte de l'enclos quadrangulaire du Rheu sur une culture de maïs en 2009.

© Gilles Leroux, Inrap

Fig. 2 Le site du Rheu dans son environnement géographique, sur fond de carte IGN.

© Stéphane Jean, Inrap

Fig. 3 Vue plongeante du versant sur lequel est implanté l'enclos, au premier plan et la dépression du ruisseau de La Marzelière, au second plan, depuis l'est.

© Gilles Leroux, Inrap

Fig. 4 L'enclos du Rheu est implanté au bas d'une pente affectée à l'ouest, depuis le sud.

© Gilles Leroux, Inrap

Fig. 5 Profils des fragments de vases retrouvés en 1976, lors des travaux de drainage réalisés autour du plan d'eau du Rheu

© Gilles Leroux, Inrap

Fig. 6 Vue d'ensemble du site après l'ouverture des tranchées de diagnostic.

© Gilles Leroux, Inrap

Fig. 7 Les décapages mécaniques des quatre angles de l'enclos.

A : angle sud-ouest ; **B** : angle nord-ouest ; **C** : angle nord-est ; **D** : angle sud-est

© Gilles Leroux, Inrap

Fig. 8 Plan d'ensemble du diagnostic.

© Frédéric Boumier, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 9 Probable entrée de l'enclos ménagée par l'interruption de son fossé sur le côté occidental.

© Gilles Leroux, Inrap

Fig. 10 Localisation et présentation des coupes de sondages réalisées à l'aplomb du fossé d'enceinte.

© Frédéric Boumier, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 11a Photographie et coupe dans le comblement du fossé d'enceinte, sondage 1, tranchée 5.

© GillesLeroux, Phillip Miller, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 11b Photographie et coupe dans le comblement du fossé d'enceinte, sondage 2, tranchée 4.

© GillesLeroux, Phillip Miller, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 11c Photographie et coupe dans le comblement du fossé d'enceinte, sondage 4, tranchée 2.

© GillesLeroux, Phillip Miller, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 11d Photographie et coupe dans le comblement du fossé d'enceinte, sondage 7, tranchée 3.

© GillesLeroux, Phillip Miller, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 11e Photographie et coupe dans le comblement du fossé d'enceinte, sondage 8, tranchée 7.

© GillesLeroux, Phillip Miller, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 11f Photographie et coupe dans le comblement du fossé d'enceinte, sondage 9, tranchée 6.

© GillesLeroux, Phillip Miller, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 11g Photographie et coupe dans le comblement du fossé d'enceinte, sondage 10, tranchée 6.

© GillesLeroux, Phillip Miller, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 12 Vue aérienne oblique de l'enclos quadrangulaire simple découvert à La Silandais, Bain-de-Bretagne.

© GillesLeroux, Inrap

Chronologie

Antiquité romaine,
Empire romain,
Haut-Empire, Temps
modernes

Sujets et thèmes

Habitat rural

Mobilier

Céramique

Ille-et-Vilaine, Bain-de-Bretagne, Le Rheu

Le projet d'aménagement d'un site de méthanisation agricole au lieu-dit Le Rheu, sur la commune de Bain-de-Bretagne, est à l'origine d'un diagnostic archéologique qui avait pour but d'investiguer sur un petit enclos quadrangulaire précédemment découvert par prospection aérienne. L'ouverture des tranchées parallèles, couvrant la totalité de la superficie de l'enclos, a permis de confirmer la présence d'une structure carrée de 52,50 m de côté mais aussi de constater une absence d'aménagement interne. Toutefois, plusieurs points de découvertes de mobilier céramique antique daté des deux premiers siècles de notre ère, piégé dans le comblement du fossé d'enceinte, empêchent de rejeter totalement l'hypothèse d'une installation domestique.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr